

# MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

## LIBERTE OU DIRIGISME

par **R. DUVAL**

Attaché à la Direction des Travaux Publics

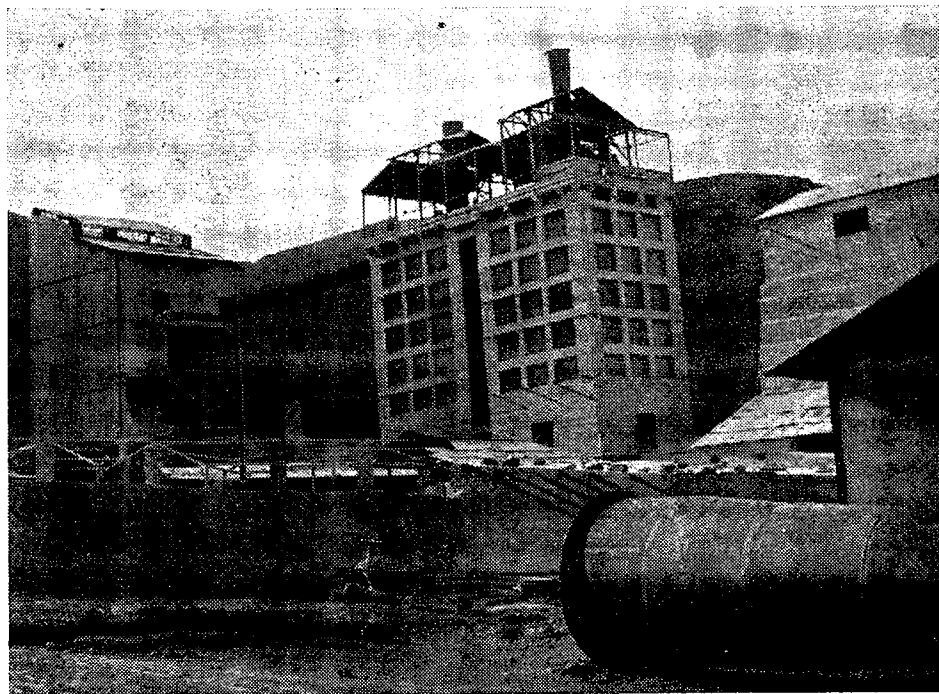
Il est bien difficile d'établir un parallèle absolu entre la nécessité d'une économie dirigée dans la Métropole et celle de la Tunisie, et surtout d'en tirer des conclusions identiques.

Si d'une part la Métropole a eu le devoir étant données les circonstances de « diriger » sa production pour en assurer la répartition sur son territoire et approvisionner l'Afrique du Nord et toutes ses possessions d'Outre-Mer, si elle a du réserver une certaine part de cette production à l'exportation, source de devises fortes, indispensables à l'économie de l'Union Française il lui a fallu pour cela ériger un système de contrôle assez complexe mais qu'il était

difficile de concevoir autrement.

La réglementation des prix était également devenue nécessaire, ceux-ci n'étant plus limités pour le jeu de la concurrence et la balance de l'offre et de la demande étant complètement déséquilibrée.

La Tunisie tributaire de la Métropole et de l'Etranger pour presque la totalité de ses besoins n'a pas eu à organiser une économie dirigée à la même échelle que la France. Il lui a suffi de mettre sur pieds une formule de répartition facile dans son ensemble, puisqu'elle connaissait assez exactement ses possibilités d'importations par les quantités de monnaie-matière ou de devises mises à sa disposition et qu'elle n'igno-



L'USINE A CHAUX D'HAMMAM-LIF

rait pas d'une part les activités industrielles ou privées d'ailleurs relativement restreintes et d'autre part les besoins indispensables ou rééquipement général du pays.

En ce qui concerne les prix, aucune complexité non plus, une simple surveillance sur l'application des prix officiels payés à l'exportation augmentés des frais de transport et du taux de marque fixé. Seuls les quelques rares produits de fabrication tunisienne font l'objet d'un contrôle pour l'établissement des prix.

Il serait donc possible de par sa formation de supprimer du jour au lendemain sous risque de pertur-

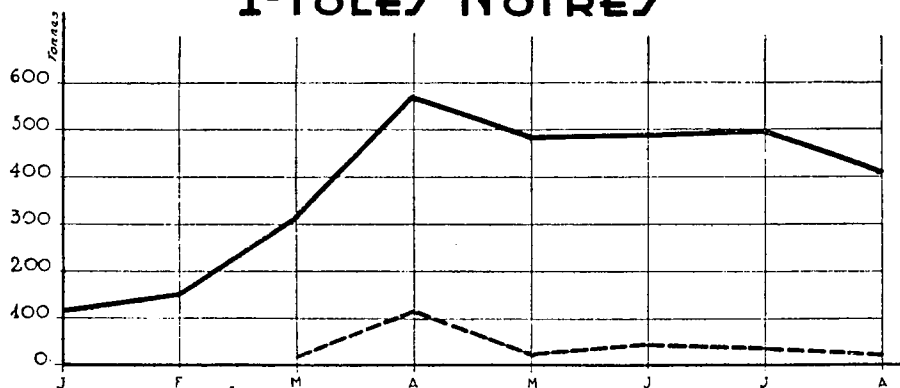
bations graves tout le système d'économie dirigée de la Tunisie.

Mais si il faut tendre à cette suppression, elle n'est guère réalisable immédiatement du moins pour la presque totalité des matériaux de construction.

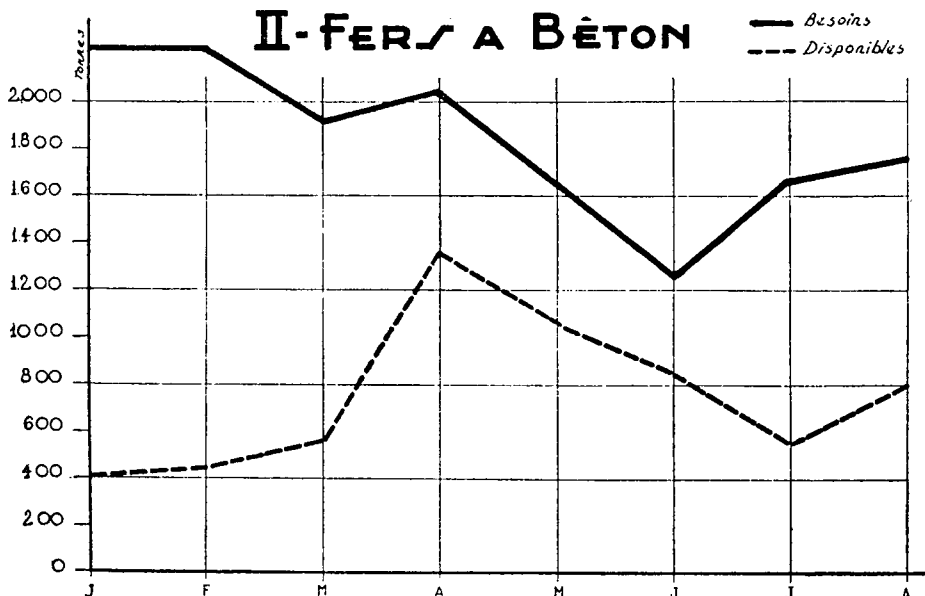
L'âme de la construction moderne est le fer. Or, qu'il s'agisse de ronds à béton, de fers profilés ou de tôles, les quantités imputées en sont très limitées à cause du peu de monnaie-matière ou de devises affectées à cette branche ?

Si nous considérons sur les tableaux ci-dessous les tonnages enregistrés à l'arrivée dans nos différents ports, par rapport aux de-

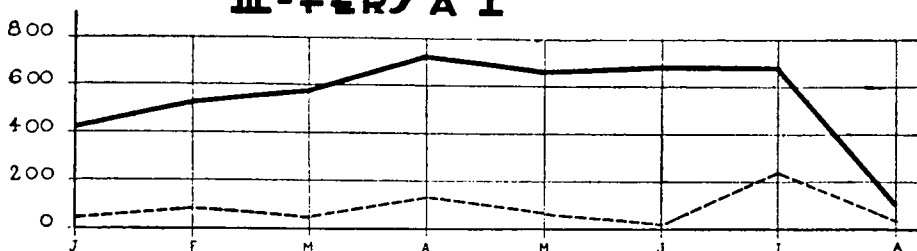
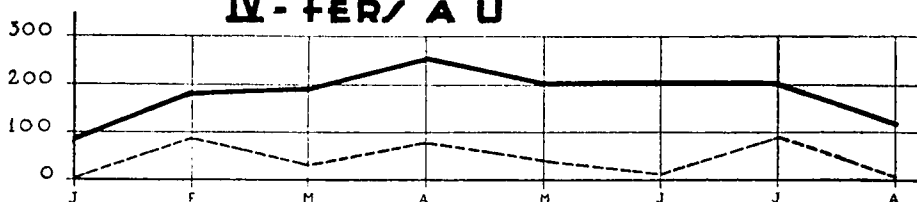
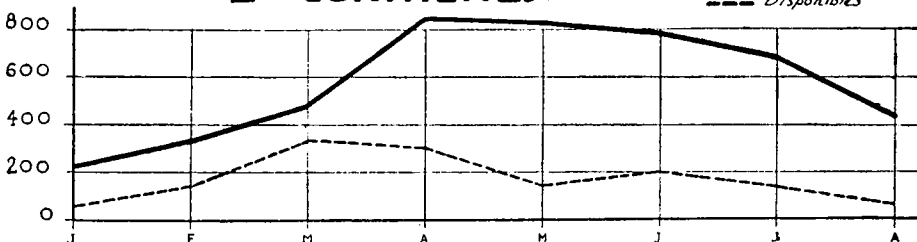
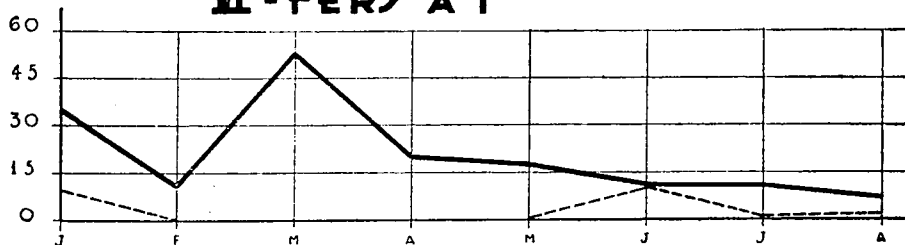
## I-TÔLES NOIRES



## II-FERS A BÊTON



Tonnes

**III - FER/A I****IV - FER/A U****V - CORNIÈRES****VI - FER/A T**

mandes générales émanant aussi bien des pouvoirs publics que de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment ou même de l'armée, nous constaterons que nous sommes loin de pourvoir tous les chantiers qui sont tous à des degrés différents nécessaires à la reprise de l'activité générale en Tunisie.

Un autre matériau dont tous les utilisateurs déplorent la rareté c'est celui de la couverture. Quel est le colon, l'entrepreneur ou l'industriel qui n'a attendu bien longtemps et quelquefois en vain, les quelques tôles ondulées ou tuiles

nécessaires à abriter son grain, à terminer sa construction, ou à préserver ces machines dont la valeur

Là aussi nous sommes limités dans nos importations pour les mêmes raisons en ce qui concerne les tôles ondulées galvanisées.

La couverture en fibro ciment pourrait dépanner la plupart des chantiers si l'usine projetée s'installait rapidement, pour le moment nous devons nous contenter de déblocages que nous accorde la France.

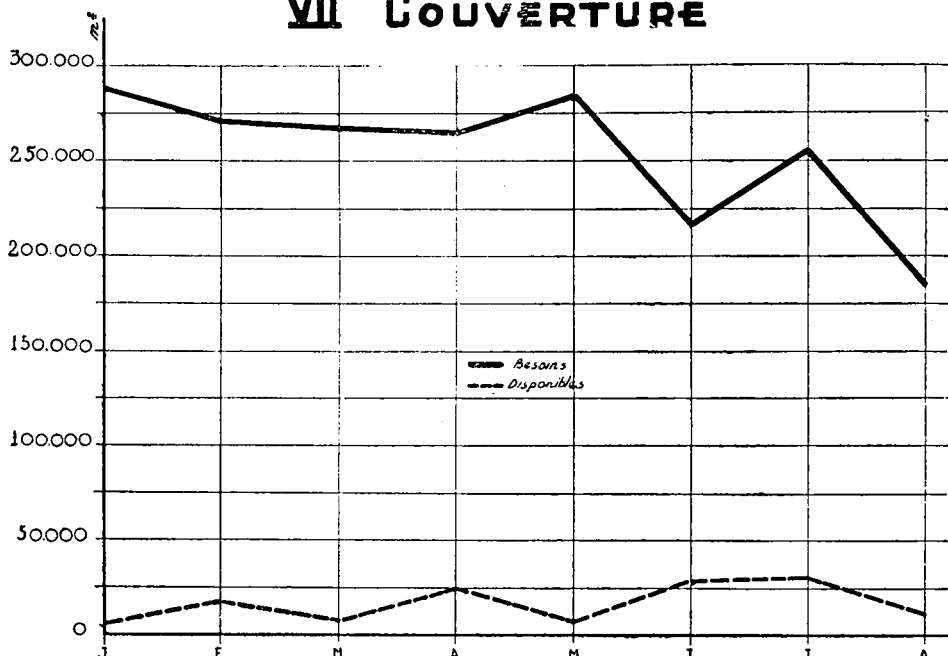
Les tuiles utilisées en Tunisie sont en majorité de fabrication lo-

cale, la production s'en avère très insuffisante. Quelques importations ont pu être réalisées malgré les difficultés de transport (par voiliers) et les prix de revient élevés résultant surtout de l'impor-

tante casse au moment du transbordement à quai.

La situation de la couverture peut se résumer par la graphique ci-dessous :

## VII COUVERTURE



Le ciment de production locale semble suffire actuellement aux besoins de la Tunisie en sous-entendant l'importation de quelques milliers de tonnes de ciment spécial dit « prise à la mer ».

Mais cette situation optimiste est due au fait que d'une part l'utilisation du ciment est fonction des disponibilités des fers qui sont nettement insuffisantes comme nous l'avons vu plus haut et d'autre part à la réaction seulement partielle jusqu'à ce jour du programme de rééquipement et de reconstruction.

Il est à considérer également que le jour où seront installées les différentes usines projetées et utilisant du ciment pour la production de plaques planes ou ondulées de tuyaux, de poteaux, de hourdis, de carreaux ou de tout autre matériau, il n'est pas douteux que l'unique usine tunisienne ne pour-

ra en satisfaire la consommation.

Pour le bois, la situation est considérablement améliorée en tant qu'écubage mais la satisfaction est loin d'être complète sur les essences et surtout les qualités et les équarrissages dans chaque essence. Les importations de bois ont pu réaliser d'importantes commandes grâce à un certain pourcentage laissé en vente libre dans la Métropole, mais il est loin d'être prouvé que cette liberté ait été comprise dans les plus belles qualités ?

Quant aux importations étrangères, indépendamment de l'inconvénient que procure toutes sorties de devises, elles ne présentent pas non plus toujours des réalisations intéressantes sauf en ce qui concerne celles de provenance Suédoise.

De toute manière, le Gouvernement Tunisien a pu rendre la li-

berté de ce matériau, ce qui assure un avantage incontesté.

La peinture en majeure partie de fabrication locale est fonction des arrivages d'huile de lin. Ces arrivages peu fréquents et très irréguliers n'empêchent pas d'assurer la liberté.

En résumé la situation ne peut autoriser d'envisager l'avenir proche avec beaucoup d'optimisme car rien ne peut faire prévoir une accélération dans les importations alors que tout laisse penser que la reconstruction, les barrages et les ports rentrent dans une phase de réalisation.

Il faut impérativement que l'utilisateur étudie sa construction de manière à économiser le plus possible les matériaux contingentés pour employer ceux que l'occasion nous permet de trouver facilement.

Il faut aussi que le négociant comprenne que son intérêt est de donner satisfaction dans la mesure du possible à sa clientèle afin de préparer le moment où seule la

concurrence jouera, et pour cela il est nécessaire qu'il ne se contente plus du rôle de fonctionnaire que lui avaient assigné les exigences du dirigisme intégral.

Les possibilités d'achat qui lui sont données sous forme de monnaie-matière ou de devises doivent faire l'objet d'une étude sérieuse sur les besoins de la Tunisie, ce qui signifie qu'il se doit de ne commander que rationnellement en considérant la catégorie et l'échantillonnage de chaque matériau. Le fait d'engager toutes ses possibilités d'achat pour une qualité de matériau sous le prétexte qu'il se trouve disponible, ne résoud nullement le problème posé.

Nous devons donc chacun nous persuader de nos responsabilités durant cette période difficile et faire en sorte de la passer rapidement et le mieux possible.

Il n'est pas douteux que le Gouvernement n'aspire qu'à rendre la liberté intégrale du marché. Aidons-le dans cette voie en évitant de lui rendre sa tâche actuelle encore plus ingrate.